



Monsieur Luc CHATEL  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

N/R : CC/NA 06 10/11

Paris, le 20 septembre 2010

Monsieur le Ministre,

En 2006, le SE-UNSA a signé avec Gilles de Robien, alors ministre de l'Éducation nationale, un protocole, instituant notamment la décharge des directeurs d'école de 4 classes ainsi que l'aide administrative des directeurs d'école.

Depuis quatre ans, cette aide a, sans conteste, facilité le fonctionnement des écoles. Elle s'est révélée d'autant plus nécessaire que les tâches et missions des directeurs se sont encore multipliées et complexifiées depuis.

Les récentes orientations budgétaires concernant l'augmentation de la contribution dans la rémunération des emplois aidés a pour effet de supprimer de façon importante ceux consacrés à l'aide administrative des directeurs d'écoles.

Pour le SE-UNSA, cette régression n'est pas acceptable. D'une part, il y a rupture unilatérale d'un engagement ministériel issu d'un accord. D'autre part, ce choix renvoie brutalement vers le chômage ces personnels dans un contexte économique et social difficile.

En tout état de cause, la suppression de cette aide administrative soumet nos collègues à une insupportable pression. Ils manquent de temps et ne parviennent plus à assumer leur mission de façon satisfaisante.

Signataires du protocole, nous n'acceptons pas cette situation et engageons nos collègues à ne faire que ce qu'ils peuvent faire, en attendant le rétablissement de l'aide administrative, et à le faire savoir aux multiples partenaires de l'école.

Je vous demande de bien vouloir porter toute votre attention sur ce dossier conflictuel. Je vous remercie de bien vouloir m'accorder une audience. Une issue favorable doit être trouvée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

**Christian CHEVALIER**  
Secrétaire général

